

Je suis reconnu inapte au travail

Qu'est-ce que l'inaptitude au travail ?

L'inaptitude médicale au travail est l'invalidité qui met un agent dans l'impossibilité définitive et absolue de continuer à exercer ses fonctions et qui ne peut pas bénéficier d'un reclassement professionnel dans un emploi compatible avec son état de santé.

Je suis fonctionnaire ou magistrat

Si votre incapacité permanente entraîne votre inaptitude totale et définitive à tout emploi à l'Etat, vous pouvez être admis à la retraite pour invalidité et bénéficier d'une pension de retraite au titre de l'invalidité.

Pour plus d'informations

- [La pension de retraite au titre de l'invalidité](#)

Je suis militaire

Si vous êtes atteint d'infirmités vous plaçant dans l'impossibilité d'exercer le métier des armes, vous pouvez être mis à la retraite pour invalidité et bénéficier d'une pension de retraite au titre de l'invalidité.

Si cette invalidité est imputable au service, une pension militaire d'invalidité s'ajoutera à votre pension de retraite au titre de l'invalidité.

Pour plus d'informations

- [La pension de retraite au titre de l'invalidité](#)
- [La pension militaire d'invalidité](#)